COMMUNE DE BOUSSU

7300 BOUSSU – 7301 HORNU

PROVINCE HAINAUT
Arrondissement de Mons
Service environnement.
065/717.383 – 54.

ANNEXE X de l'arrêté du Gouvernement wallon
relatif à la procédure et à diverses mesures d'exécution
du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Etablissements contenant des installations ou activités classées en vertu du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

Concerne la demande de **SCRL ActiVent Wallonie**, en vue d'obtenir un Permis d'Environnement pour l'**augmentation de la puissance d'une éolienne exploitée sur le site industriel de Thio Materials situé au sein du Parc d'Activité Economique de Ghlin-Baudour Sud, rue de Ghlin à 7331 Saint-Ghislain (Baudour).**

Le Fonctionnaire technique du Service Public de Wallonie peut être contacté à l'adresse suivante : Place du Béguinage, 16 à 7000 Mons ou au numéro suivant : 065/32.80.11

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
23/11/2026	07/12/2026	**Lieu** : Administration communale de Boussu **Date** : 14/01/2027 **Heure** : 9H00	Collège communal rue Fr. Dorzée, 3 7300 Boussu

Le collège communal porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Le dossier de demande de permis peut être consulté durant la période de l'enquête :
- chaque jour ouvrable pendant les heures d'ouverture du service
- le samedi matin du 9 janvier 2027 de 10h30 à 11h45 exclusivement sur rendez-vous

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête,

A Boussu, le 23 novembre 2026,

Le Directeur Général ff — La Bourgmestre

A. CELESTRI — S. NARCISI